



.FICHE DESCRIPTIVE DU MEUBLE DE TOURISME.

Le logement meublé de 55m² (45 m² loi Carrez), classé 3, est situé au 2^{ème} étage de la résidence « Le Genévrier »
Bâtiment A Appartement N°20, 45 route du Grand Cœur à Méribel-Centre.
Il s'agit d'un duplex avec étage sous-penté. Parquet massif, carrelage minéral, murs talochés et
plafond lambrissé créent une ambiance montagnarde et moderne.

REFERENCES : Classement Préfectoral : 3* en 2024 / 7 couchages
N° Enregistrement Office du Tourisme : **73015010634AK**

REZ DE CHAUSSEE

- ♦ Une chambre-cabine de **3 lits individuels 190x80** (2 superposés + 1 gigogne) + couettes (140x190), 1 meuble 4 tiroirs + lampe, une étagère, une armoire avec penderie et étagères, un miroir décoratif.
- ♦ Un couloir avec placard : penderie, rangements, chaussures de ski, 2 transats, un aspirateur, un fer à repasser et sa mini-planche.
- ♦ Une salle-de-bain avec douche + machine à laver + radiateur mural.
- ♦ Un W.C. séparé.
- ♦ Un séjour-cuisine avec cuisine équipée : Lave-vaisselle, four, micro-onde, réfrigérateur, cafetière à filtre (N°4), bouilloire, grille-pain, appareil à raclettes etc.... ; un canapé, une table à rallonge + tabourets, un téléviseur mural, une base HiFi radio/i-phone, une bibliothèque + jeux d'intérieur, une chaise-bébé (sur demande).
- ♦ Un grand balcon de 8 m² avec 1 table + 2 chaises.

→ Accès à l'étage par escalier

ETAGE

- ♦ Une chambre-mezzanine sous-pentée avec **5 lits individuels 190x80** (3 + 2 gigognes) + couettes (190 x 140), une étagère murale, une armoire (penderie + étagères), une commode + lampe, 3 tables de nuit + lampes, 2 étagères basses, 3 tabourets.
- ♦ Une chambre parentale sous-pentée avec **1 lit deux places 190x140** + couette (200 x 200) avec dessus de lit, 1 lit-pouf pliable pour enfant, 1 lit-parapluie pour bébé, 2 tables de nuit + lampes, une commode + lampe + 1 bibelot, 1 penderie (3 étagères), un cabinet de toilette : lavabo + douche.

CASIER A SKIS / PARKING

- ♦ Au sous-sol, un casier à skis PRIVATIF.
- ♦ Il n'y a pas de parking réservé ou abrité ; l'accès au parking couvert de la résidence est autorisé à votre arrivée, et lors de votre départ pour commodités.

